



Même Avocat sur 2 affaires liées entre elles

Par **artésienne**, le **18/03/2014** à **09:07**

Bonjour,

J'ai une procédure d'assignation en cours contre le syndic pro mis en place avant sa démission. Une autre procédure contre le syndicat des copropriétaires a été lancée un an après par un copropriétaire alors que la copropriété était sous administration judiciaire pour carence de syndic.

Il se trouve que cette administration judiciaire gère déjà un appartement de la copropriété et maintenant la copropriété en elle-même. Est-ce légal?

L'administrateur judiciaire pour répondre à l'assignation du copropriétaire, a choisi curieusement l'avocat de l'ancien syndic pro que j'ai assigné.

Cet avocat se sert de cette affaire pour contrer la mienne. Est-ce légal?

Par **pieton78**, le **19/03/2014** à **21:17**

Bonjour,

Posez plutôt la question à l'ordre des avocats.